

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAITRE D'OUVRAGE :

VILLE DU TREPORT
1 rue François Mitterrand
76470 LE TREPORT
Tel : 02.35.50.55.20
Mail : marchespublics@ville-le-treport.fr

Correspondre avec l'Acheteur : marchespublics@ville-le-treport.fr

L'avis implique un marché public.

OBJET DE LA CONSULTATION : MARCHE DE PRESTATION INTELLECTUELLE : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LA REQUALIFICATION DES ABORDS DE LA PLAGE DU TREPORT

Type de marché : Services

Forme Prestation divisée en lots : Non

Mode : Procédure adaptée

Etendue de la mission : 1 tranche ferme – 1 tranche conditionnelle

Durée : Tranche ferme 58 semaines environ à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la tranche ferme jusqu'à la fin de la levée des réserves.

Tranche conditionnelle 37 semaines environ à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la tranche conditionnelle, hors période d'interruption des travaux durant la saison touristique, jusqu'à la fin de la levée des réserves.

CRITÈRES D'ATTRIBUTIONS :

- le prix de réalisation de la mission au regard de la décomposition détaillée du prix global et forfaitaire : **30%**
 - **20%** formule prix (formule de l'évaluation des offres)
 - **10%** appréciation suivant les couts journaliers et le nombre de jours envisagés
- le délai au regard de l'optimisation du planning de l'acheteur : **10%**
- la valeur technique et qualitative de l'offre appréciée au regard de la note méthodologique : **60%**

VISITE SUR SITE : le mardi 29 Janvier 2019 à 9h30 en Mairie (article 6.2 RC)

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible immédiatement et gratuitement à l'adresse électronique suivante : www.marches-securises.fr ou www.ville-le-treport.fr

DELAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS DEMANDÉS : Selon le Règlement de Consultation

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Les candidats doivent transmettre, par voie électronique, leurs plis à l'adresse suivante uniquement www.marches-securises.fr **avant le vendredi 8 février 2019 à 12h00**

Une copie de sauvegarde pourra être déposée physiquement en mairie sous une autre forme (papier, cd-rom, clé usb...) et devra être identifiée comme telle.

DATE D'ENVOI DE LA PRESENTE PUBLICATION :

Le 17 janvier 2019